

COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

Applications mobiles Tickets horaires et forfaits



Horodateurs tickets dématérialisés Tickets horaires et forfaits



En ligne Information, inscription, forfaits



Voirie - seineouest.tepark.fr
Parcs - fr.parkindigo.com

En boutique Information, inscription, forfaits



Parking Atrium - Niveau -1
Parvis Robert Schuman
92370 CHAVILLE
boutique-chaville@group-indigo.com
01 41 15 26 45

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
9h00 17h00	fermé	9h00 17h00	fermé	9h00 12h30	13h30 17h00	fermé

COMMENT BÉNÉFICIER DES FORAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / AUTRE PROFESSIONNEL ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et autres professionnels sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voirie - Inscrivez-vous en boutique ou sur :
seineouest.tepark.fr

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur :
fr.parkindigo.com

LE FORAITS DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :

- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires après réception de l'avis de paiement (soit 9 jours par rapport à la date d'envoi figurant sur l'avis de paiement reçu à domicile).

COMMENT PAYER UN FPS ?

J	FPS minoré	25 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+9	FPS forfaitaire	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J	En ligne paiement.usager.tefps.fr
J+30	Pas de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :

- seineouest.fr/stat pour les modalités de stationnement
- seineouest.fr/fps pour le FPS



seineouest.fr

0800 10 10 21

Numéro d'appel gratuit



Plus de gratuité
pour tous !



GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

seineouest.fr

0800 10 10 21

Numéro d'appel gratuit



STATIONNEZ MALIN !

- Pas besoin de chercher une place : pensez aux parcs de stationnement, c'est au même prix !
- Une course rapide ? Les 30 premières minutes sont gratuites (une fois par jour).
- Envie de déjeuner en ville ? Le stationnement est gratuit de 13h à 14h.

CHAVILLE

STATIONNEMENT PAYANT

ZONE ROUGE	ZONE ORANGE P	P PARCS SOUTERRAINS
Durée maximale 2h Forfaits non valides	Durée maximale 5h Forfaits valides	ATRIUM
Du lundi au samedi Payant de 9h à 19h30 Gratuit de 13h à 14h Gratuit dimanche, jours fériés		Du lundi au dimanche Ouverture 24h/24 Gratuit de 13h à 14h

Stationnement gratuit en août pour les ayants-droits (résidents, professionnels) inscrits sur seineouest.tepark.fr

	ZONE ROUGE	ZONE ORANGE P	P PARCS SOUTERRAINS
EN BREF	0h-2h.....1,60 €/heure	0h-5h.....1,60 €/heure	0h-5h.....1,60 €/heure 5h-10h....0,80 €/heure 10h-24h.....gratuit
Nouveau !	30 MINUTES GRATUITES (une fois par jour)		

TARIFS HORAIRES

	ZONE ROUGE	ZONE ORANGE P	P PARCS SOUTERRAINS
1h	1,60 €	1,60 €	1,60 €
2h	3,20 €	3,20 €	3,20 €
3h	2h15 : 15 €	4,80 €	4,80 €
4h	2h30 : 35 €	6,40 €	6,40 €
5h	Stationnement non recommandé au-delà de 2h	8,00 €	8,00 €
6h		5h15 : 15 €	8,80 €
7h		5h30 : 35 €	9,60 €
8h		Stationnement non recommandé au-delà de 5h	10,40 €
9h			11,20 €
10h			12,00 €
24h			12,00 €

Forfaits accessibles sous conditions.
Informations : seineouest.fr/stat

FORAITS

		ZONE ORANGE P	P PARCS SOUTERRAINS
RÉSIDENT ou PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ	Jour	1,50 €	-
	Semaine	7,50 €	24 €
	Mois	25 €	60 €
	Année	220 €	600 €
	Rés. Basse Emission	-50%	-33%
	Rés. Petit Rouleur	-	-33%
AUTRE PROFESSIONNEL	Prof. de Santé Mobile	gratuité toutes zones	
	Jour	2 €	-
	Semaine	10 €	32 €
	Mois	40 €	80 €
	Année	350 €	800 €
	Journée (8h-20h)	-	-25%
	Moto	-	-50%

PICS DE POLLUTION

En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site seineouest.fr, le stationnement devient gratuit en zone Orange pour les Résidents. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.